# CONTRAT LOCATION 2025 D'UN HEBERGEMENT TOURISTIQUE (camping le pré-vert lac de BAIRON)

PARTIE CAMPING
Validation du séjour :
Pour location : □2 ou□4 personnes en kota
4 ou □6 personnes en logement.
Aucune location possible sans la présence d'au moins un tuteur légal.
Présentation des cartes d'identité dès l'arrivée au camping pour l'accès à la location.
Il est entendu que la location ne sera effective qu'après réception du paiement dans sa totalité e du contrat de location
Entre les soussignés : La société d'une part EURL LPV, Gérante Mme AUPRETRE camping de Bairon derrière sain Brice 08390 Bairon et ses environs - Téléphone : 03.24.30.11.66
Et le Client d'autre part :
Nom et prénom :
Adresse:
Tél :
Immatriculation du véhicule :
Nombre d'adultes dans le logement loué : Nombre de mineurs dans le logement loué :



Nom et prénom des occupants :





Il a été convenu ce qui suit :

in di oto odili oli di oditi		
Date d'arrivée	<u>Date de départ</u>	
de 14h00 à 18h00, possibilité heure tardive sur demande et supplément)	Au plus tard 11h00	

# Désignation du logement loué :

Location prévue pour ..... personnes

(personne supplémentaire interdite sans autorisation préalable du camping

# Si location de kota pour 2 personnes maximum, celui comprend :

1 lit double avec draps, 2 oreillers, 1 couette, 1 commode, vaisselle pour 2 personnes détail dans le kota, un micro-ondes-un réfrigérateur, 1 cafetière,1 bouilloire, 1 torchon, 1 rouleau de papier toilettes, 1 tapis, 1 balai, 1 lumière1 table de nuit, 1 table, 2 chaises, 1 table extérieur, 1 barbecue.

Il est impossible de cuisiner à l'intérieur du kota.

Ne possède pas de toilettes, ni de douche. Sanitaire collectif tout près.

# Si location de kota pour 4 personnes maximum, celui comprend :

1 lit double avec draps , 2 oreillers, 1 couette,2 lits individuels superposées avec draps , oreillers, couette, 1 commode, vaisselle pour 4 personnes détail dans le kota, un micro-ondes-un réfrigérateur, 1 cafetière,1 bouilloire, 1 torchon, 1 rouleau de papier toilettes, 1 tapis, 1 balai, 1 lumière 1 table de nuit, 1 table , 4 chaises, 1 table extérieur, 1 barbecue.

Il est impossible de cuisiner à l'intérieur du kota.

Ne possède pas de toilettes, ni de douche. Sanitaire collectif tout près.

# Si location du logement pour 6 personnes maximum, celui comprend :

#### 3 chambres, 1 salle de bain et WC individuels, 1 cuisine, 1 salle manger -salon.

1 lit double, 4 lits individuels (tous avec draps couettes, oreillers), vaisselle pour 6 personnes détail dans le logement, un micro-ondes-un réfrigérateur, 1 cafetière type senséo,1 bouilloire, 1 torchon, 1 rouleau de papier toilettes, 1 barbecue, 1 balai, 1 table avec chaises pour 6 personnes, 1 télévision.

### Si location du logement pour 4 personnes maximum, celui comprend :

# 1 chambre, 1 salle de bain et WC individuels, 1 cuisine, 1 salle manger -salon.

1 clic-clac, 2 lits individuels (tous avec draps couettes, oreillers), vaisselle pour 4 personnes détail dans le logement, un micro-ondes-un réfrigérateur, 1 cafetière type senséo,1 bouilloire, 1 torchon, 1 rouleau de papier toilettes, 1 barbecue, 1 balai, 1 table avec chaises pour 4 personnes, 1 télévision.







# Loyer et arrhes à verser :

Le locataire s'engage à verser à la société LPV la somme de la location indiqué dans le devis ou facture élaborée et envoyée par mail suite à la demande de location.

Versement d'un premier acompte de 50% € à la signature du présent contrat.

Puis versement du solde, un mois avant la date d'arrivée.

La réservation ne sera prise en compte qu'après la signature du contrat, le versement de l'acompte, la réception de la confirmation de réservation envoyée par le camping. Celle-ci devra être présentée lors de votre arrivée.

# Dépôt de garantie :

Le dépôt de garantie est obligatoire et sera réalisé à l'arrivée du client par empreinte bancaire de 300 euros .

La remise des clés ne se fera qu'à cette seule condition. Il sera annulé au plus tard dans les 8 jours suivant la date du départ.

Le dépôt de garantie ne doit pas être considéré par le(s) locataire(s) comme une participation au loyer. Il sert en cas de dégradations commises par le(s) locataire(s). Si le montant des pertes excède le montant de ce dépôt, le(s) locataire(s) s'engage(nt) à régler le préjudice au moment de l'état des lieux de sortie. Le propriétaire, quant à lui, s'engage à justifier

le montant nécessaire à la remise en état du logement. En cas de non règlement amiable, une expertise sera faite et le tribunal sera saisi. C'est le Tribunal d'Instance du lieu de la location qui est compétent.

# <u>Ménage :</u>

# Le(s) locataire(s) souhaite(nt) effectuer eux-mêmes le ménage.

Le Mobil home doit être laissé propre et le ménage effectué avant le départ. Dans le cas contraire, le ménage sera facturé 50 euros minimum ou plus selon l'état du logement.

#### État des lieux et inventaire :

Un état des lieux et un inventaire seront établis contradictoirement à l'arrivée et au départ du / des locataire(s).

Une liste d'inventaire ainsi que le règlement intérieur du camping vous seront remis à votre arrivée, Le matériel fait l'objet d'un inventaire à l'entrée et à la sortie, Chaque locataire est tenu de le contrôler et d'informer le gestionaire le jour même en cas d 'éventuelles anomalies

Toutes les installations sont en état de marche et toute réclamation les concernant survenant plus de 24h après l'entrée en jouissance des lieux, ne pourra être admise. Les réparations







rendues nécessaires par la négligence ou le mauvais entretien en cours de location, seront à la charge du locataire.

La tranquillité du voisinage ne doit pas être troublée par le fait du locataire ou de sa famille. La sécurité des enfants dans le camping incombe totalement à leurs responsables légaux.

Les locaux sont loués meublés avec matériel de cuisine, vaisselle, verrerie, oreillers, etc.... (L'inventaire complet sera à vérifier lors de l'arrivée) A l'issue de la location, s'il y a lieu, le gestionnaire ou son représentant, sera en droit de retenir sur la caution, le montant correspondant au remplacement ou à la réparation d'éventuelles dégradations de toutes sortes. A son départ, la remise en place du logement ainsi que son nettoyage devront être effectués.

Il est strictement interdit de fumer dans les logements ou kotas

**SIGNATURE DATE:** 



#### **INSTALLATION**

#### **ARRIVEES:**

A PARTIR DE 14 H JUSQUE 18H00

UNE SEULE VOITURE EST AUTORISEE A STATIONNER PAR EMPLACEMENT

#### **DEPART:**

L HEURE DE DEPART EST A SIGNALER LE PREMIER JOUR A L ACCUEIL LORS DE VOTREZ ARRIVEE. AVANT 11H00.

#### **VISITEURS:**

TOUTE PERSONNE EXTERIEURE AU CAMPING DOIT DEMANDER L'AUTORISATION DE PENETRER SUR LE CAMP ET S'ACQUITTER D'UN DROIT D'ENTREE : 2€ par personne (journée uniquement). Les visiteurs doivent quitter le camping avant 21h.

#### **POUBELLES:**

LE LOCAL POUBELLES EST A VOTRE DISPOSITION PRES DE L'ACCUEIL JETER LES BOUTEILLES EN VERRE DANS LES CONTAINERS PREVUS A CET EFFET TRI OBLIGATOIRE EN CAS DE NON RESPECT AMENDE DE 15 EUROS

# LAVE-LINGE EST A VOTRE DISPOSITION DANS LE CAMPING MOYENNANT UN FORFAIT DE 3 €PAR DEMI HEURE. ANIMAUX :

Les animaux sont interdits mais , toutefois sous certaines conditions et après accord , les chiens peuvent être autorisés.

chien o : 3€/jour. OBLIGATOIREMENT TATOUES ET VACCINES. AUTORISES APRES VERIFICATION DU CARNET DE SANTE. ILS DOIVENT TOUJOURS ETRE SOUS SURVEILLANCE , JAMAIS SEUL ET TENUS EN LAISSE. LES CHIENS DE CATEGORIE I SONT INTERDITS (PITBULLS, ROTWEILLER...)

#### **VEHICULE, COMPORTEMENT DES USAGERS ET SILENCE:**

CIRCULATION: 10 KM/H, INTERDITE ENTRE 22H ET 8H. LE STATIONNEMENT EST INTERDIT EN DEHORS DES EMPLACEMENTS. UN PARKING EST PREVU A CET EFFET. UN SEUL VEHICULE TOLERE PAR EMPLACEMENT.

#### **PISCINE**

PISCINE NON SURVEILLEE. ELLE EST OUVERTE DE 14 H A 20 HOO. LES ENFANTS DOIVENT ETRE ACCOMPAGNES PAR UN ADULTE ET SONT SOUS LA RESPONSABILITE DES TUTEURS. TOUTE PERSONNE NE RESPECTANT PAS LES CONSIGNES DE SECURITE, SERA EXCLUE DE L'ESPACE AQUATIQUE.

SHORTS DE BAIN INTERDITS. MAILLOT DE BAIN OBLIGATOIRE

LE PORT DU BRACELET EST OBLIGATOIRE (remis à votre arrivée).

TOUT AU LONG DU SEJOUR

#### VOLS:

LA DIRECTION NE PEUT ETRE TENUE RESPONSABLE EN CAS DE VOL. EN CAS DE FEU GARDEZ VOTRE CALME, ALERTEZ LA DIRECTION, ATTAQUEZ LE FEU AVEC UN EXTINCTEUR. EMPORTEZ VOS PAPIERS D'IDENTITE, VOTRE ARGENT ET VOS OBJETS PRECIEUX. LE RESPONSABLE DU CAMPING VOUS INDIQUERA SI VOUS POUVEZ PRENDRE VOTRE VEHICULE ET MATERIELS. REJOIGNEZ LA ZONE DE REGROUPEMENT PREVUE A L'ENTREE DU CAMPING

•. • Les animaux ne sont pas acceptés dans les Mobil-home, toutefois sous certaines conditions et après accord, les chiens de petite taille peuvent être autorisés

Numéro d'appel d'urgence partout en Europe	112
Pompier - Incendies, accidents et urgences médicales	
SAMU - Urgences médicales en agglomération	
Police secours ou gendarmerie	

# NUMERO DE TELEPHONE EN CAS D UREGNCE DU CAMPING = AFFICHE DANS LE LOGEMENT





